

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 1er avril 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-5-2-6

Service consulté

Direction des Routes et des Transports

SOUTIEN A L'EDITION 2010 DE LA NAVETTE DES CRETES

Résumé : *Il est proposé d'attribuer une subvention de 17 000 € au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour l'édition 2010 de la Navette des Crêtes.*

Rappel

Pour mémoire, la Navette des Crêtes, service de transport en commun, a été créée en 2000 par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) à titre expérimental, par délégation du Département. L'objet de ce dispositif estival d'animation et de découverte des Hautes Vosges était de :

- réduire l'impact et les nuisances des véhicules motorisés en offrant une alternative aux déplacements en voiture particulière ;
- valoriser la découverte piétonne et linéaire de la grande crête à travers le Sentier des Crêtes.

Le Département s'était engagé, à l'époque, à soutenir financièrement cette expérience innovante, en accordant une subvention exceptionnelle de fonctionnement durant les trois premières années du dispositif au titre du Fonds Départemental de Développement Touristique. Ainsi, le Département a versé 15 250 € par an en 2000, 2001 et 2002, soit un montant total accordé de plus de 45 000 €.

En ce qui concerne le financement du dispositif pour 2003, 2004 et 2005, et comme cela avait été prévu initialement, aucune subvention départementale n'a été versée.

Le PNRBV a bénéficié à nouveau du soutien du Département du Haut-Rhin de 16 500 € en 2006 et 2007 et de 17 000 € en 2008 et 2009.

Bilan 2009

En 2009, la Navette a circulé les dimanches et jours fériés du 7 juin au 27 septembre 2009, soit 18 jours de fonctionnement. Elle dessert 19 sites touristiques de la crête des Hautes-Vosges, entre le Col des Bagenelles au Nord et le Grand Ballon au Sud, avec une fréquence d'un bus toutes les demi-heures.

Le bilan réalisé par le PNRBV fait apparaître les éléments suivants :

- la fréquentation 2009 est stable par rapport à l'exercice précédent (9440 billets distribués contre 9420 en 2008), avec cependant une journée d'exploitation en plus (18 contre 17 en 2008). La baisse relative en 2009 est liée en particulier à une diminution de la fréquentation au départ des vallées, pour la première fois depuis la création de la Navette. Ceci s'explique notamment par la modification de la politique régionale en matière de circulation des TER (Trains Express Régionaux) qui n'a pas pu être prise en compte par la Navette, ce qui a notamment occasionné une mauvaise coordination en terme de correspondances entre les deux moyens de transport ;
- deux nouveaux arrêts ont été mis en place à WINTZENHEIM et HORBOURG-WIHR, à la demande de la Communauté d'Agglomération de COLMAR (CAC) : il s'avère que le départ à WINTZENHEIM a permis d'attirer une nouvelle clientèle, ce qui n'est pas le cas à HORBOURG-WIHR ;
- le PNRBV a relevé qu'en 2009 moins de groupes constitués (du Club Vosgien en particulier) ont fréquenté la Navette des Crêtes : ceci permet une meilleure prise en charge du reste de la clientèle, mais est également un élément d'explication de la baisse relative de la fréquentation ;
- Les liaisons vallées du côté vosgien ont connu une augmentation significative, notamment en provenance de SAINT DIE et de REMIREMONT ; on peut cependant relever que les lignes alsaciennes représentent 85 % des billets distribués ;
- Le profil de la clientèle de la Navette reste identique : public de proximité, dont la moyenne d'âge est de 60 ans, qui vient essentiellement pour randonner.

Perspectives de poursuite de la Navette des Crêtes

Le PNRBV avait mis en place la Navette des Crêtes à titre expérimental pour 3 ans en 2000. Depuis, le système a perduré.

Aujourd'hui, il s'avère que le dispositif a atteint ses limites de fonctionnement ; par ailleurs, certaines collectivités financeurs se désengagent.

Enfin, de nouvelles demandes sont exprimées par des collectivités et des usagers :

- Extension du réseau (par exemple, il existe une demande non satisfaite au départ de SELESTAT et de BELFORT) ;
- Augmentation de la durée de circulation ;
- Développement de l'attractivité touristique des transports en commun tout en garantissant l'accès aux populations locales ;
- Pérennisation juridique et financière du système à long terme.

Cette évolution de la demande, combinée aux limites du dispositif actuel, implique de repenser le dispositif globalement, à une échelle élargie. Le PNRBV a ainsi lancé début 2010 une étude-action sur les transports collectifs à vocation touristique, visant à la mise en place d'un tel système dans les Vosges du Sud, avec pour objectifs :

- La faisabilité technique, juridique et financière du projet ;
- L'étude approfondie sur des cas particuliers (phase pré-opérationnelle).

Le cas échéant, il pourra être envisagé de lancer ultérieurement une expérimentation sur un ou des territoires volontaires (phase opérationnelle si le système peut être pérennisé) ; il est précisé que cette phase n'est pas prévue dans ce cadre.

Le PNRBV a sollicité auprès du Département une subvention de 15 700 € pour le financement de cette étude dont le montant global s'élève à 107 640 €. Un rapport afférent à cette demande est soumis lors de la Séance Plénière du 19 mars 2010.

Edition 2010

En attendant l'issue de cette étude, le PNRBV souhaite reconduire la Navette des Crêtes en 2010, selon les modalités antérieures, et sollicite à ce titre une aide financière du Département à hauteur de 17 000 € pour 2010.

Le budget prévisionnel de l'opération s'établit à 155 700 €, légèrement supérieur au budget 2009 :

Budget prévisionnel de la navette des crêtes 2010	
Financeurs	Montant en euros (TTC)
Europe (FEDER)	34 100
Etat (FNADT massif)	17 500
Région Alsace	31 000
Département du Haut-Rhin	17 000
Communautés de communes du Haut-Rhin et des Vosges	22 500
Communauté d'Agglomération de Colmar	7 000
Ville Porte Saint Dié	2 000
Recette vente billets	24 600
Total	155 700
Dépenses	Montant en euros (TTC)
Annonce légale marché public	700
Mise à jour du site Internet	450
Transporteur	153 200
Mise à jour des billets	900
Pose / dépose des balises	450
Total	155 700

Proposition de subvention

Il est proposé de donner suite à la demande de subvention du PNRBV pour l'édition 2010 de la Navette des Crêtes, étant entendu qu'à l'issue de l'étude-action sur la « faisabilité d'une étude juridique, financière et fiscale pour un système de transport en commun à vocation touristique dans les Vosges du Sud », les modalités actuelles de fonctionnement de la Navette, ainsi que le soutien départemental, évolueront.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges une subvention de 17 000 € pour l'édition 2010 de la Navette des Crêtes ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65735, programme F741, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER